



**LA SEINE-MARITIME
AUX CÔTÉS DES JEUNES
UN DÉPARTEMENT, DES IDÉES,
DES PROJETS.**

Seine-Maritime



PLUS D'INFOS SUR WWW.SEINEMARITIME.NET/JEUNESSE

ÉDITO

La Seine-Maritime est un des départements les plus jeunes de France : près de 45% de la population a moins de 30 ans. L'on dit souvent que cette jeunesse doit être soutenue car elle est notre avenir. Ce n'est pas suffisant : elle est aussi notre présent. Les jeunes vivent, étudient et travaillent sur le territoire Seinomarain. Ils sont une ressource, une richesse.

Et surtout, peut être plus que d'autres, les jeunes, dans la diversité de leurs situations économiques et sociales, aspirent à une chose : l'autonomie.

L'autonomie est au cœur de nos politiques, c'est la capacité de chaque citoyen, quel que soit son âge, quelle que soit sa condition physique, ses revenus, à mener sa vie, à travailler, à se cultiver, à faire du sport, à s'engager.

Vous trouverez dans ce dépliant, des dispositifs utiles pour accompagner les jeunes dans les étapes essentielles de leur vie. Au moment où ils s'installent, lorsqu'ils quittent le domicile familial, dans leurs études et dans leurs engagements professionnels, citoyens et solidaires.

Dispositifs que nous proposons armés d'une solide ambition : que chaque jeune puisse trouver sa place dans la société.



A handwritten signature in black ink that reads "Didier Marie". The signature is stylized and fluid.

Didier MARIE
Président du Département
de Seine-Maritime

BAFA / BAFD

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR ET DE DIRECTEUR

Pour les jeunes qui souhaitent s'engager dans une formation BAFA ou BAFD, le Département propose à tous les seinomarins une aide de 200 euros. L'aide est accordée pour les stages se déroulant en internat dans l'un des centres de formation agréés par l'Etat.

POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE BAFA VOUS DEVEZ :

- être âgé d'au moins 17 ans et d'au plus 25 ans le 1^{er} jour du stage,
- être domicilié en Seine-Maritime (hors résidence étudiante).

POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE BAFD VOUS DEVEZ :

- être âgé au minimum de 21 ans et au maximum de 30 ans révolus le 1^{er} jour du stage,
- être domicilié en Seine-Maritime (hors résidence étudiante),
- être titulaire du Bafa ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs ou justifier dans les 2 ans précédent l'inscription de 2 expériences d'animation de 28 jours minimum.



COMMENT OBTENIR L'AIDE BAFA ET BAFD ?

Si vous remplissez toutes les conditions, le dossier de demande d'aide vous sera remis par l'organisme de formation au moment de l'inscription. Il est à retourner à l'organisme de formation avant le début du stage.

CONTACTS :

Sandrine DUCHENE au 02.35.15.69.30 ou par mail : sandrine.duchene@cg76.fr

Sylvie MARSELLI au 02.35.15.69.45 ou par mail : sylvie.marselli@cg76.fr

CITOYEN 76

Le Département de Seine-Maritime a créé un dispositif afin d'accompagner les Seinomarins âgés de 18 à 25 ans désireux d'accomplir volontairement des missions d'intérêt général en service civique.

Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui souhaitent s'engager dans un volontariat en service civique, le Département propose chaque année durant la période scolaire 25 missions de volontariat au sein de ses services. Le Département détermine aux côtés des services de l'Etat et de plusieurs associations la mise en œuvre des formations et accueille tous les volontaires de la région Haute-Normandie lors des temps de formation.

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

C'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences en effectuant une mission au service de la collectivité. En accomplissant une mission de service civique, vous aurez l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir. Le service civique prend en compte vos besoins et vos attentes et constitue une étape importante de votre engagement dans la société.

Les missions proposées s'inscrivent dans différentes thématiques : Culture et Loisirs, Développement international et action humanitaire, Education pour tous, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Solidarité, Sport.

POUR EN BÉNÉFICIER, VOUS DEVEZ

- être âgé de 18 à 25 ans,
- être domicilié en Seine-Maritime.



CONTACT :

Karine OLIVIER au 02.35.15.69.62 ou par mail : citoyen76@cg76.fr

PASS' INSTALLATION

Le Département de Seine-Maritime a créé le " Pass'installation " afin d'inciter des jeunes, âgés de 18 à 30 ans inclus, qui s'installent dans un logement autonome en Seine-Maritime, à s'équiper auprès d'associations ou entreprises d'insertion recyclant du matériel électroménager et du mobilier d'occasion, conformément aux objectifs du développement durable, mêlant les préoccupations sociales et environnementales.

Cette aide prend la forme d'un chèque nominatif d'une valeur de 100€ comprenant 5 chèques de 20€ qui sont utilisables chez les partenaires de l'opération.

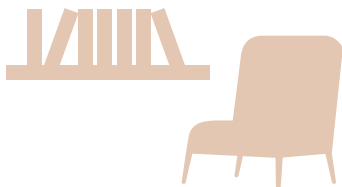
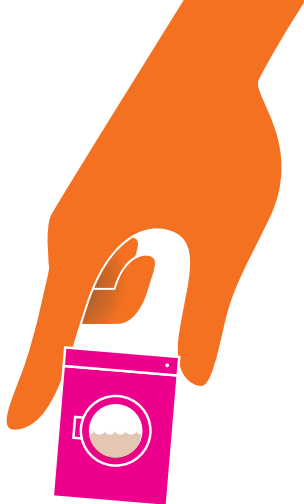
POUR EN BÉNÉFICIER, VOUS DEVEZ

- être âgé de 18 à 30 ans inclus,
- être domicilié en Seine-Maritime,
- être dans votre premier logement depuis moins d'un an,
- répondre à des conditions de ressources détaillées dans le dossier de demande d'aide.

CONTACTS :

Séverine MAZY au 02.35.15.69.67 ou par mail : severine.mazy@cg76.fr

Sylvie MARSELLI au 02.35.15.69.45 ou par mail : sylvie.marselli@cg76.fr



JAVA

JEUNES ACTIFS DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Avec ce dispositif, le Département soutient les initiatives collectives des jeunes seinomarins. Il s'adresse aux associations agissant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, portant des projets au bénéfice de jeunes de 13 à 25 ans, étant eux-mêmes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets.

POUR EN BÉNÉFICIER, VOUS DEVEZ

- être âgé de 13 à 25 ans,
- faire partie d'une association loi 1901 dont le siège social est en Seine-Maritime,
- remplir les critères de sélection présentés ci-dessous.

CHAQUE DOSSIER, PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION, DOIT RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- Le projet est en lien avec les thématiques suivantes : santé, citoyenneté, mobilité, mobilité internationale, échanges internationaux, lutte contre les discriminations, production de lien social, culture, environnement (...),
- Le projet est porté par une association seinomarine,
- Les jeunes sont impliqués dans la démarche du projet (élaboration et mise en œuvre),
- Le projet mobilise des ressources du territoire (partenariat avec d'autres structures associatives ou institutionnelles),
- Le projet est cofinancé (public/privé).
- Ne sont pas concernés par le dispositif les projets qui s'inscrivent dans le cadre scolaire ou d'étude.



CONTACTS :

Elodie AULAGNE au 02.35.15.69.57 ou par mail : elodie.aulagne@cg76.fr

Franck SIMON au 02.35.15.69.61 ou par mail : franck.simon@cg76.fr

Sylvie BISSON au 02.35.15.69.26 ou par mail : sylvie.bisson@cg76.fr